|  |  |
| --- | --- |
| **Logo, company name  Description automatically generated** | A close up of a sign  Description automatically generated**Conférence mondiale de développementdes télécommunications (CMDT-22)****Kigali, Rwanda, 6-16 juin 2022** |
|  |  |
| SÉANCE PLÉNIÈRE | **Addendum 1 auDocument WTDC-22/33-F** |
|  | **16 mai 2022** |
|  | **Original: anglais** |
| États-Unis d'Amérique |
| MODIFICATION APPORTÉE À LA QUESTION 5/1 – TÉlÉcommunications/technologies de l'information et de la communicationpour les zones rurales et isolÉes |
|  |
|  |
| **Domaine prioritaire:**– Priorités thématiques, Plan d'action, Initiatives régionales et Questions confiées aux commissions d'études (CE)**Résumé:**Les modifications qu'il est proposé d'apporter à la Question 5/1 visent à mettre davantage l'accent sur les solutions permettant de réduire la fracture numérique dans les zones rurales et isolées, en relevant les défis et en surmontant les problèmes qui se posent lors du déploiement et de l'expansion des réseaux et services large bande dans ces zones. Les participants aux travaux des commissions d'études pourront aussi se concentrer sur les problèmes et enjeux futurs découlant de la convergence des télécommunications/TIC, ainsi que sur la poursuite de l'étude des thèmes pertinents traités pendant la période d'études précédente.**Résultats attendus:**Les États-Unis d'Amérique invitent la CMDT à examiner la proposition et à approuver les modifications qu'il est proposé d'apporter à la Question 5/1.**Références:**Annexe 1 du Document 5 de la CMDT-22 – Question 5/1 – Télécommunications/technologies de l'information et de la communication pour les zones rurales et isolées. |

Proposition

Les États-Unis d'Amérique proposent de modifier la Question 5/1 de l'UIT-D comme indiqué ci‑après.

COMMISSION D'ÉTUDES 1

**MOD** USA/33A1/1

QUESTION 5/1

Télécommunications/technologies de l'information et de la communication pour les zones rurales et isolées

# 1 Exposé de la situation ou du problème

Afin de continuer de contribuer à la réalisation des objectifs fixés dans le Plan d'action de Genève du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) à l'ère de la transformation numérique et de promouvoir la concrétisation des Objectifs de développement durable (ODD) définis en septembre 2015, il est nécessaire d'étudier les enjeux du développement de l'infrastructure des télécommunications/TIC et de la disponibilité de cyberservices essentiels (cyberenseignement, cybersanté, administration publique en ligne, cyberagriculture, commerce électronique, par exemple dans les zones rurales et isolées des pays en développement[[1]](#footnote-1)1, y compris les pays les moins avancés (PMA), les petits États insulaires en développement (PEID) et les pays en développement sans littoral (PDSL), où vit plus de la moitié de la population. Ces zones ont besoin d'une connectivité large bande en général, y compris de technologies de réseau large bande de Terre et autres que de Terre à haut débit et de qualité. Ces technologies devraient prendre en charge les applications large bande les plus courantes, promouvoir l'équité et l'inclusion numériques, et contribuer à la réalisation des ODD.

La mise en place, actuelle ou en projet, d'une infrastructure de télécommunication/TIC rentable et durable grâce au déploiement de technologies nouvelles et émergentes, comme les réseaux mobiles de Terre et autres que de Terre à haut débit de prochaine génération et les systèmes de transmission filaires ou hertziens large bande fixes adaptés aux zones rurales et isolées, constitue un aspect important qui doit être étudié plus avant. Des résultats concrets doivent être communiqués à la communauté des fournisseurs, pour permettre d'assurer une connectivité large bande et prenant en charge des services en ligne propres à améliorer la qualité de vie des habitants des zones rurales et isolées.

Les infrastructures, notamment l'accès à une alimentation électrique adéquate, des bâtiments ou des abris, l'accessibilité et un personnel qualifié, rendent l'installation de réseaux de télécommunication large bande dans les zones urbaines et suburbaines relativement plus simple que dans les zones rurales. Les systèmes large bande actuels et futurs pourraient faire l'objet de certaines adaptations pour répondre aux besoins particuliers des zones rurales de façon à pouvoir être mis en place à plus grande échelle.

Les technologies et les services reposant sur le large bande à haut débit de Terre et autres que de Terre, en particulier, contribuent à promouvoir la disponibilité et la fourniture de services publics à tous les habitants. Une connectivité large bande solide permet de fournir par voie électronique des ressources et des services publics, comme un enseignement et des soins médicaux de qualité aux habitants des zones rurales et isolées.

Toutefois, les pays en développement désireux d'élargir les infrastructures aux zones rurales et isolées, aux zones sans littoral et aux îles éloignées se heurtent à plusieurs difficultés: alimentation électrique insuffisante, relief accidenté, absence de personnel qualifié, accès insuffisant aux transports et difficultés d'installation et de maintenance des réseaux.

Les commissions d'études du Secteur du développement des télécommunications de l'UIT (UIT-D) devraient entreprendre des études plus détaillées des problèmes que pose le déploiement d'une infrastructure des télécommunications/TIC large bande de prochaine génération rentable et durable dans les zones rurales et isolées, compte tenu des perspectives mondiales à l'ère de la transformation numérique et des innovations sociales.

Par conséquent, il faut encourager plus énergiquement la mise en oeuvre de l'objectif fixé par le SMSI, à savoir "Connecter les villages aux TIC et créer des points d'accès communautaires", compte tenu de l'économie du partage, en ayant recours, lorsque cela est possible, aux nouvelles technologies large bande numériques évoluées pour prendre en charge diverses cyberapplications, afin de promouvoir les activités socio‑économiques et d'améliorer la qualité de vie des habitants des zones rurales et isolées. Les télécentres communautaires polyvalents (MCT), les bureaux d'appel publics (PCO), les centres d'accès communautaires (CAC) et les bureaux de postes informatisés offrent toujours une solution rentable pour le partage de l'accès au large bande et des installations utilisées par les habitants de la communauté, ce qui contribue à la réalisation de l'objectif d'un accès individuel aux télécommunications.

Il importe également de se pencher sur les mesures propres à susciter une demande dans le domaine du large bande et les programmes d'accessibilité économique, en particulier pour permettre aux habitants des zones rurales et isolées d'adopter le large bande et les services en ligne. Ces populations sont confrontées à des problèmes particuliers, qui diffèrent de ceux des habitants des zones non rurales, et doivent pouvoir accéder à des technologies et des services large bande financièrement abordables. Des mesures incitatives, des subventions et d'autres mécanismes de financement du gouvernement sont nécessaires. Il est également essentiel de veiller à l'utilisation efficace d'outils comme le Fonds pour le service universel, les modèles économiques et d'investissement innovants et l'adoption d'autres bonnes pratiques.

# 2 Question ou thème à étudier

De nombreux défis subsistent en matière de développement et de déploiement de l'infrastructure large bande de Terre et autre que de Terre pour inclure les technologies spatiales dans les zones rurales et isolées. Il ressort clairement des études menées pendant les périodes d'études précédentes dans de nombreux pays que les technologies et les stratégies appliquées dans les zones rurales et isolées sont diverses et varient d'un pays à l'autre. De plus, les environnements social, économique et technologique dans ces zones s'intègrent rapidement dans la nouvelle économie numérique. Par conséquent, il importe de tenir à jour les études relatives à la connectivité large bande dans les zones rurales et isolées et de les adapter compte tenu des nouveaux environnements sociaux pour les habitants des zones rurales des pays en développement, y compris les PMA, les PDSL et les PEID, en ce qui concerne les points suivants:

– Techniques et solutions durables susceptibles d'influer sur la fourniture et la disponibilité des infrastructures large bande dans les zones rurales et isolées, l'accent étant mis tout particulièrement sur celles qui utilisent les technologies modernes conçues pour réduire les dépenses d'équipement et d'exploitation, en favorisant la convergence entre les services et les applications.

– Difficultés rencontrées dans la conception et le déploiement d'infrastructures large bande dans les zones rurales et isolées.

– Problèmes que pose le déploiement de systèmes à satellites large bande, de réseaux mobiles de prochaine génération et de systèmes de transmission numériques fixes dans les zones rurales des pays en développement et prescriptions que les systèmes de ces réseaux doivent respecter.

– Besoins, politiques, mécanismes et initiatives réglementaires visant à réduire la fracture numérique entre zones rurales et zones urbaines par le biais de l'amélioration de l'accès large bande.

– Qualité des services fournis, rapport coût-efficacité et viabilité de ces services à différentes conditions géographiques et pérennité des techniques et solutions retenues.

– Élaboration d'applications pertinentes et utiles, ainsi que d'outils reposant sur le large bande qui permettent de répondre aux besoins particuliers des communautés locales dans les zones rurales et isolées, afin d'accroître la demande de technologies et de services large bande.

– Mécanismes de financement, y compris le Fonds pour le service universel.

– Intégration et mise en œuvre de nouvelles technologies/nouveaux services de télécommunication/TIC dans les zones rurales et isolées (en particulier dans les domaines de l'éducation, de la santé et de l'agriculture).

– Disponibilité de plus en plus grande de télécommunications/TIC offrant une connectivité large bande améliorée à des coûts qui baissent progressivement, avec une consommation d'énergie réduite et des niveaux d'émissions de GES moins élevés, en particulier pour les zones rurales et isolées.

– L'accès au large bande à haut débit, les cyberservices et les applications de Terre et autres que de Terre ont des retombées économiques et sociales considérables, et favorisent l'équité numérique dans les zones rurales et isolées du monde entier. Il est donc important d'intensifier les travaux sur l'effet d'entraînement des cyberservices au cours du prochain cycle d'études en ce qui concerne les sujets ci-après:

1) Intégration dans les stratégies nationales des cyberservices (notamment des applications intelligentes pour l'apprentissage en ligne, la cybersanté, la cyberagriculture, et le commerce électronique) dans les zones rurales et isolées.

2) Promouvoir les cyberservices, tels que le commerce électronique en milieu rural, l'éducation en ligne et la télémédecine en vue de mettre pleinement à profit le rôle important que jouent les télécommunications/TIC dans le développement économique et social des zones rurales.

3) Encourager l'élaboration de nouveaux cyberservices et de nouvelles solutions de télécommunication/TIC numériques au service du développement socio‑économique des zones rurales et isolées, et promouvoir l'innovation et la transformation numérique dans les communautés vivant dans ces zones.

– Description de l'évolution des spécifications système pour les réseaux ruraux, en s'attachant plus particulièrement aux problèmes relevés en ce qui concerne le déploiement des réseaux dans les zones rurales.

– Analyse d'études de cas.

Au cours des travaux menés dans la cadre de chacun de ces points, il conviendra d'étudier également les éléments suivants et d'en rendre compte dans les résultats attendus de l'étude de la Question:

– Viabilité écologique dans le déploiement de l'infrastructure et robustesse nécessaire de l'infrastructure de télécommunication/TIC.

– Aspects touchant à la maintenance et à l'exploitation afin de fournir un service continu et de qualité.

– Programmes et pratiques qui favorisent et stimulent la demande de dispositifs et services TIC/IoT dans les zones rurales et isolées.

– Stratégies d'intégration des télécommunications/TIC dans le domaine de l'éducation dans les zones rurales.

– Méthodes visant à stimuler la demande en sensibilisant les communautés aux avantages des services et des technologies large bande dans les zones rurales et isolées.

– Adaptation des contenus aux réalités locales dans les zones rurales et isolées.

– Accessibilité économique des services/équipements, permettant aux utilisateurs des zones rurales de les adopter et de satisfaire leurs besoins de développement.

– Stratégies visant à promouvoir les petites et moyennes entreprises (PME), à but lucratif ou non lucratif, conformément aux réglementations nationales, pour la fourniture de services de télécommunication/TIC dans les zones rurales et isolées, afin de promouvoir l'innovation et d'assurer la croissance économique des pays afin de réduire la fracture numérique entre zones rurales et zones urbaines.

Tout au long de ces études, les travaux menés au titre d'autres Questions étudiées par l'UIT‑D seront extrêmement utiles, et il convient d'envisager une coordination étroite avec les activités pertinentes au titre de ces Questions, (notamment les Questions 1/1, 3/1 et 4/1 et les Questions 2/2, 4/2 et 5/2). De même, ces études doivent tenir compte des cas concernant les personnes ayant des besoins particuliers, les communautés autochtones, les zones isolées ou mal desservies, les PMA, les petits Etats insulaires en développement (PEID) et les pays en développement sans littoral (PDSL), et mettre en lumière leurs besoins spécifiques ainsi que d'autres situations particulières qui doivent être prises en considération lors de l'installation d'équipements numériques large bande dans ces zones.

# 3 Résultats attendus

Les études devront déboucher sur un rapport rendant compte des résultats des travaux relatifs à chaque point étudié, manuel, rapports d'analyse d'études de cas et une ou plusieurs Recommandations ainsi que d'autres documents pertinents, en temps utile, soit pendant la période d'études, soit à la fin de celle‑ci.

Les informations seront regroupées et diffusées à l'intention des membres, afin qu'ils puissent organiser des réunions et des ateliers en vue d'échanger de bonnes pratiques relatives au déploiement d'infrastructures large bande dans les zones rurales et mal desservies.

# 4 Echéance

Les résultats seront communiqués chaque année. Les résultats de la première année, après analyse et évaluation, serviront à actualiser le plan d'activité pour l'année suivante, etc.

# 5 Auteurs de la proposition/sponsors

Cette Question a été approuvée à l'origine par la CMDT-94 et révisée par la suite par les CMDT de 1998, 2002, 2006, 2010, 2014 et 2017.

# 6 Origine des contributions

Des contributions sont attendues des Etats Membres, des Membres de Secteur, des établissements universitaires et des Associés – aussi sous forme d'éléments dégagés des programmes pertinents du Bureau de développement des télécommunications (BDT) – notamment de ceux qui ont mis en oeuvre avec succès des projets de télécommunication/TIC dans des zones rurales et isolées. Avec ces contributions, les responsables des travaux sur cette Question pourront formuler les conclusions, les recommandations et les résultats les plus appropriés. Pour la soumission de contributions supplémentaires, il est recommandé d'avoir largement recours à l'échange par correspondance et en ligne d'informations, à des ateliers et à des expériences sur le terrain.

# 7 Destinataires des résultats

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Destinataires des résultats | Pays développés | Pays en développement |
| Décideurs concernés | Oui | Oui |
| Régulateurs des télécommunications  | Oui | Oui |
| Autorités rurales | Oui | Oui |
| Fournisseurs de services/opérateurs  | Oui | Oui |
| Equipementiers, y compris les éditeurs de logiciels  | Oui | Oui |
| Fournisseurs | Oui | Oui |

# 8 Méthodes proposées pour traiter cette Question

Dans le cadre de la Commission d'études 1 de l'UIT‑D.

# 9 Coordination

La commission d'études de l'UIT-D chargée de cette Question devra assurer une coordination avec:

– les responsables des Questions pertinentes du BDT;

– les coordonnateurs des différentes activités déployées dans le cadre des projets et programmes du BDT;

– les organisations régionales ou scientifiques, dont le domaine de compétence est lié à la teneur de la Question;

– les autres parties prenantes concernées (voir la Recommandation UIT‑D 20);

selon qu'il sera nécessaire au cours de l'étude de cette Question.

# 10 Lien avec les programmes du BDT

Résolution 11 (Rév. Buenos Aires, 2017), Résolution 68 (Rév. Dubaï, 2014) et Recommandation UIT‑D 19 de la CMDT.

Liens avec les programmes du BDT visant à encourager le développement des réseaux de télécommunication/TIC ainsi que les applications et services correspondants, notamment en vue de réduire l'écart en matière de normalisation.

# 11 Autres informations utiles

Toute autre information qui peut devenir disponible au cours de l'étude de cette Question.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

1. 1 Par pays en développement, on entend aussi les pays les moins avancés, les petits Etats insulaires en développement, les pays en développement sans littoral et les pays dont l'économie est en transition. [↑](#footnote-ref-1)